

CÔTE-D'OR - ENVIRONNEMENT

Aisy-sous-Thil/Lacour-d'Arcenay : l'implantation de quatre éoliennes en projet

Entamé en 2014, le projet éolien de Couture du Vernois prévoit l'implantation de quatre éoliennes sur les communes d'Aisy-sous-Thil et Lacour-d'Arcenay. Le promoteur, Engie Green, vient de déposer, en préfecture, le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet.



■ Le projet initial

C'est en avril 2014 que les municipalités d'Aisy-sous-Thil, Juillenay et Lacour-d'Arcenay ont été contactées par un promoteur pour un projet éolien. Puis par un second. Une réunion a alors été organisée entre tous les protagonistes. Des deux développeurs, Compagnie du Vent et EDF Énergies nouvelles, c'est le projet de la Compagnie du vent (aujourd'hui devenue Engie Green) qui a été choisi. En mai 2014, une présentation est faite aux trois conseils municipaux concernés par la zone de projet.

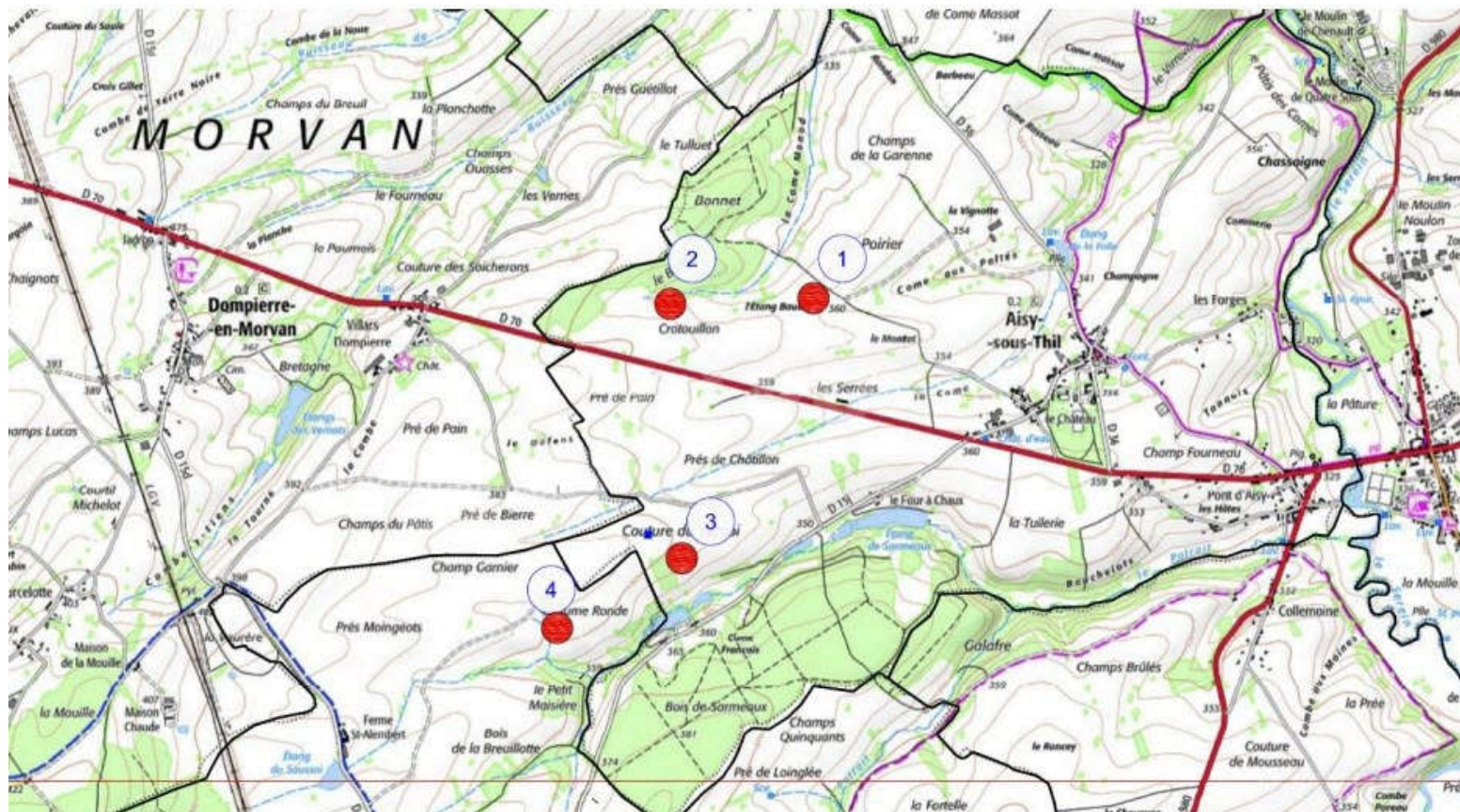
Quant au projet, « le potentiel au démarrage prévoyait jusqu'à l'implantation de 17 éoliennes. C'était un calcul juste géométrique, réalisé via un ratio surface/emplacement. Puis, après un regard plus technique, une première implantation potentielle réelle prévoyait 11 éoliennes », indique Élixa Dietrich-Sainsaulieu, chef de projets Développement énergies renouvelables à Engie Green.

■ Les évolutions depuis 2014

Diverses études sont lancées. « On a mandaté des écologues qui ont réalisé un inventaire ». Faune, flore mais aussi habitat, présence de chauves-souris... sont étudiés afin d'avoir un état des lieux et de se rendre compte de l'incidence sur l'environnement. « Dans la zone initiale, se trouvaient ainsi des parcours de chasse d'oiseaux, la présence d'un triton crête, de zones humides ou encore un nid de milans royaux », souligne Élixa Dietrich-Sainsaulieu. Des études sur les enjeux paysagers et visuels ont aussi été réalisées. »

Résultat : aujourd'hui, le projet éolien de Couture du Vernois prévoit l'implantation de quatre éoliennes dont trois à Aisy-sous-Thil et une à Lacour-d'Arcenay. Pour les maires desdites communes, les conseils municipaux sont favorables au projet pour des raisons écologiques et économiques.

Quant à la commune de Juillenay, elle ne fait finalement plus partie du projet car elle est située dans une zone où se trouve notamment un nid de milans royaux.



■ Carte d'implantation des quatre éoliennes du projet Couvure du Vernois dans les communes d'Aisy-sous-Thil et Lacour-d'Arcenay.
Carte DR /Engie Green

Mais avec quatre éoliennes, le projet a-t-il encore un intérêt ? « De 11 à 4, on perd beaucoup de production et de rentabilité mais si on construit, c'est que le projet est viable. Nous sommes sur des vents réguliers et suffisants pour construire quatre éoliennes, avance Élisa Dietrich-Sainsaulieu. La capacité de production prévisionnelle est d'environ 33 000 MWh/an. »

■ Quel est le calendrier ?

De même, des permanences sont actuellement tenues en mairies d'Aisy-sous-Thil et de Lacour-d'Arcenay (lire par ailleurs) par Élixa Dietrich-Sainsaulieu afin de répondre aux questions de toutes les personnes qui le souhaitent.

ZOOM SUR LE PROJET



■ Élixa Dietrich-Sainsaulieu, chef de projets Développement énergies renouvelables à Engie Green, organise des permanences sur rendez-vous. Photo LBP/Ch. P.

■ Description

Le projet comprend l'installation d'un poste de livraison, la création et le renforcement de pistes, les créations de plateformes et de liaisons électriques entre éoliennes jusqu'au poste de livraison, le tracé de raccordement électrique jusqu'au domaine public.

La hauteur totale des éoliennes est de **180 m** avec une puissance maximale entre **3,9** et **4,1 MW**, selon les éoliennes.

■ Permanences

Le dossier déposé par Engie Green à la préfecture est consultable dans les mairies d'Aisy-sous-Thil et Lacour-d'Arcenay, les mardis uniquement sur rendez-vous, durant les mois de juillet et août. Élixa Dietrich-Sainsaulieu, chef de projets Développement énergies renouvelables, répondra aux questions des habitants des dites communes mais aussi de celles limitrophes au projet.

Info Tél. 06.31.54.94.93. E-mail :
coutureduvernois.egn@engie.com/

L'ASSOCIATION "LACOUR DES MIRAGES" S'Y OPPOSE

Face au projet éolien Couture du Vernois, l'association "Lacour des mirages", créée en 2015 et présidée par Hervé Schick, est bien décidée à montrer que le projet n'a pas lieu d'être. Dans ce sens, plusieurs documents ont été adressés aux habitants et élus des secteurs concernés, dont une lettre détaillée en janvier 2019.

« Massacrer cette région de l'Auxois me paraît complètement hors de propos »

Concernant la source financière que les éoliennes apportent aux collectivités, l'association estime que « cette préoccupation financière ne doit pas exonérer les élus concernés de leur mission première qui est de nous protéger ».

« Le problème de l'énergie, c'est un problème technique. Certains peuvent trouver que les éoliennes, c'est beau, ça fait de l'électricité gratuite car le vent est gratuit... Mais derrière tout ça, il y a une réalité économique, scientifique et écologique... Je trouve que c'est une hérésie », argue Hervé Schick, pour qui « l'éolien est totalement inutile ».

« Des membres de l'association se sont d'ailleurs rendus à la permanence tenue par le promoteur Engie Green afin de poser des questions. » L'association souhaiterait aussi organiser des réunions publiques à l'automne.

Christelle POMMERET